

Atlas de Biodiversité Communale

Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) constituent des outils d'aide à la décision pour les communes afin de préserver et valoriser leur patrimoine naturel. L'élaboration d'un ABC s'appuie sur la réalisation d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires. L'Agglo des communes de l'Agglo bénéficie désormais d'un Atlas de Biodiversité Communale.



Contexte :

- ▶ Juin 2019 : L'Agglo est reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » en Pays de la Loire par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et Régions de France
- ▶ 2020-2022 : Lancement de la démarche d'ABC sur Assérac dans le cadre d'un Contrat Nature piloté par l'Agglo et signé avec la Région Pays de la Loire
- ▶ 2020-2023 : Le PNR de Brière pilote les ABC de 6 communes sur le territoire de l'Agglo (Guérande, Herbignac, Saint-Lyphard, Saint-Molf, La Baule-Escoublac et Mesquer) dans le cadre d'appels à projet avec l'OFB
- ▶ 2022-2024 : L'Agglo assure l'élaboration des ABC des 3 communes morbihannaises de son territoire (Camoël, Férel et Pénestin) dans le cadre d'un Contrat Nature « continuités écologiques » signé avec la Région Bretagne (financements Région Bretagne, FEDER, autofinancements de l'Agglo, 3 communes)
- ▶ 2024-2027 : L'Agglo pilote les 5 derniers ABC de son territoire : Batz-sur-Mer, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen, Piriac-sur-Mer avec les financements de l'Office Française de la Biodiversité, du FEDER et des 5 communes.

Les ABC ont pour objectifs :

- ▶ La réalisation d'inventaires naturalistes de terrains
- ▶ La production de cartographies d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de gestion du territoire
- ▶ La définition et la mise en œuvre de plans d'actions avec les communes qui pourront s'intégrer dans la révision des PLU et proposer aux propriétaires privés et publics des aménagements tels que la restauration de mares ou la plantation de haies
- ▶ La sensibilisation des habitants aux enjeux faunistiques et floristiques présents sur leur commune

Batz-sur-Mer



La Turballe



Le Croisic



Le Pouliguen



Piriac-sur-Mer



Camoël



Férel



Pénestin



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**